



Grand Conseil  
Secrétariat général  
Pl. du Château 6  
1014 Lausanne

# Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 18-INT-139

Déposé le : 13.03.18

Scanné le : \_\_\_\_\_

**Art. 115 et 116 LGC** L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

Délai de réponse dès le renvoi au CE : **trois mois**.

## Titre de l'interpellation

**« Alternative 2050 » pour l'autoroute A9 : Du bruit ne peut pas être supprimé par du silence !**

## Texte déposé

Pour ce printemps, l'Office fédéral des routes (OFROU) annonce vouloir prendre une décision « pour faire sauter les bouchons de l'A9 », selon le titre de l'article publié par « 24 Heures » dans son édition du 25 novembre 2017.

Dans ce reportage, il est fait mention de 4 différents scénarios que l'OFROU est en train d'examiner :

- la première variante serait un élargissement de 4 à 6 voies entre Montreux et Lausanne-Vennes ;
- ensuite, il y a 3 variantes contenant des nouveaux tronçons ou des tronçons supplémentaires en souterrain de Lutry à Vevey.

**Il est d'ores et déjà établi qu'aucune de ces 4 variantes ne diminuerait les nuisances insupportables pour les habitants de Belmont et des hauts de Lutry.**

Pourtant, il existe encore une variante supplémentaire qui mériterait toute l'attention des autorités fédérales et cantonales :

- la construction d'un nouveau tunnel autoroutier depuis Lausanne-Vennes jusqu'à Chexbres, offrant autant de capacités que les 4 autres scénarios évoqués ci-dessus.

Un tel projet de construction avait déjà été établi dans les années 1960-70, avant la construction de l'A9. Il a été repris et adapté ces dernières années par les ingénieurs expérimentés Giacomini et Mingard, de Lutry. Ce projet, appelé « Alternative 2050 », offre de nombreux avantages, dont une désaffection du tronçon de l'autoroute actuelle qui permettrait d'importants gains de surfaces (100 ha) et un coût de construction tout à fait raisonnable. Ce projet aurait encore l'avantage non négligeable de permettre sa construction sans perturbation de la circulation autoroutière durant les travaux.

**Le Conseil fédéral, dans son message de 2014, propose lui aussi de déplacer l'autoroute afin de protéger et supprimer les perturbations dues aux travaux.**

C'est pourquoi nous sommes persuadés qu' « Alternative 2050 » mériterait largement d'être pris en considération par l'OFROU.

Ce tronçon d'autoroute est situé entièrement sur le territoire de notre canton, touchant le paysage protégé de Lavaux, particulièrement sensible et traversant de nombreuses zones habitées, occasionnant des désagréments déraisonnables pour un nombre important de sa population. Or, jusqu'à ce jour, le Conseil d'Etat ne s'est pas prononcé en faveur de ce projet. Au contraire, sur une demande du Département fédéral des transports (DETEC) pour des allègements des normes de bruit en vue d'une augmentation de la capacité de l'A9 existante, la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR), en date du 22 juin 2017, lui a adressé un préavis positif avec modifications.

Nous avons donc l'honneur de poser les questions suivantes au Gouvernement de notre canton :

- de quel pouvoir le Conseil d'Etat est-il pourvu afin d'influencer les décisions de l'OFROU qui concerne les tronçons autoroutiers situés sur le territoire vaudois traversant, en l'espèce, la zone protégée de Lavaux inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO ?
- Pourquoi ne s'oppose-t-il pas fermement à des requêtes de l'OFROU afin de rendre possible l'élargissement de l'autoroute actuelle avec l'inévitable augmentation des nuisances pour la population ?
- le Conseil d'Etat craint-il qu'une prise de position ferme en faveur d'un projet susceptible de résoudre les problèmes de l'A9 porte préjudice à d'autres importants projets autoroutiers dans notre canton, comme le contournement de Morges, par exemple ?
- que pense le Conseil d'Etat du projet « Alternative 2050 » élaboré par le bureau d'ingénieurs Giacomini et Mingard, projet encore extensible jusqu'à Vevey, si nécessaire ?
- le Conseil d'Etat est-il prêt à s'engager auprès de l'OFROU en faveur de ce projet ?
- quel intérêt peut susciter pareil projet qui permettrait de libérer d'importantes surfaces (100 ha), y compris des surfaces d'assoulement agricoles (SDA), dans une zone protégée ?

Commentaire(s)

Conclusions

Souhaite développer



Ne souhaite pas développer



Nom et prénom de l'auteur :

Wüthrich Andreas

Signature :

C. Wüthrich

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) : Lavaux - Oron

Signature(s) :

CHAPUISAT JEAN-FRANCOIS

Denney Etienne

Genton Jean-Marc

Gross Florence

Bovay Guy-Philippe

Cherallery Jean-Bernard

Glauser Nicolas

Ruf Yolande

Pauline Piguelwacher

J.-F.  
O.  
J.-M.

G.  
G.  
P.

J.-B.

N. Glauser

R. Ruf

P. Piguelwacher

Riviera - PdE

Pointet Francois

F.P.  
S. Pointet

SCHWAB Claude

C.S.

Moffat Pierre-François

P.M.

Oberholley Clarke

Oberholley

ONicolelet Jean-Marc Nicolelet

Bovay Alain

Christe Jérôme

DEPARIS

Pierre Vollet

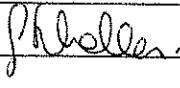
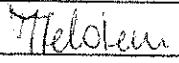
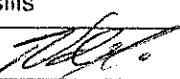
Riesen Werner W. Riesen

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : [bulletin.grandconseil@vd.ch](mailto:bulletin.grandconseil@vd.ch)

Liste des député-e-s signataires – état au 1<sup>er</sup> janvier 2018

Aminian Taraneh	Cherubini Alberto	Epars Olivier
Aschwanden Sergei	Chevalley Christine	Evéquoz Séverine
Attinger Doepper Claire	Chevalley Jean-Bernard	Favrod Pierre Alain
Baehler Bech Anne	Chevalley Jean-Rémy	Ferrari Yves
Balet Stéphane	Chollet Jean-Luc	Freymond Isabelle
Baux Céline	Christen Jérôme	Freymond Sylvain
Berthoud Alexandre	Christin Dominique-Ella	Freymond Cantone Fabienne
Betschart Anne Sophie	Clerc Aurélien	Fuchs Circé
Bettschart-Narbel Florence	Cornamusaz Philippe	Gander Hugues
Bezençon Jean-Luc	Courdesse Régis	Gaudard Guy
Blanc Mathieu	Cretegny Laurence	Gay Maurice
Bolay Guy-Philippe	Croci Torti Nicolas	Genton Jean-Marc
Botteron Anne-Laure	Cuendet Schmidt Muriel	Germain Philippe
Bouverat Arnaud	Deillion Fabien	Gfeller Olivier
Bovay Alain	Démétriadès Alexandre	Glardon Jean-Claude
Buclin Hadrien	Desarzens Eliane	Glauser Nicolas
Buffat Marc-Olivier	Dessemontet Pierre	Glauser Krug Sabine
Butera Sonya	Devaud Grégory	Gross Florence
Byrne Garelli Josephine	Develey Daniel	Guignard Pierre
Cachin Jean-François	Dolivo Jean-Michel	Induni Valérie
Cardinaux François	Dubois Carole	Jaccard Nathalie
Carrard Jean-Daniel	Dubois Thierry	Jaccoud Jessica
Carvalho Carine	Ducommun Philippe	Jaques Vincent
Chapuisat Jean-François	Dupontet Aline	Jaquier Rémy
Cherbuin Amélie	Durussel José	Jobin Philippe

## Liste des député-e-s signataires – état au 1<sup>er</sup> janvier 2018

Joly Rebecca	Neyroud Maurice	Rydlo Alexandre
Jungclaus Delarze Susanne	Nicolet Jean-Marc	Ryf Monique
Keller Vincent	Paccaud Yves	Schaller Graziella 
Krieg Philippe	Pahud Yvan	Schelker Carole
Labouchère Catherine	Pernoud Pierre André	Schwaar Valérie
Liniger Philippe	Petermann Olivier	Schwab Claude
Lohri Didier	Podio Sylvie	Simonin Patrick
Luccarini Yvan	Pointet François	Sonnay Eric
Luisier Brodard Christelle	Porchet Léonore	Sordet Jean-Marc
Mahaim Raphaël	Probst Delphine	Stürner Felix
Marion Axel	Radice Jean-Louis	Suter Nicolas
Masson Stéphane	Rapaz Pierre-Yves	Tafelmacher Pauline
Matter Claude	Räss Etienne	Thuillard Jean-François
Mayor Olivier	Ravenel Yves	Treboux Maurice
Meienberger Daniel	Rey-Marion Aliette	Trolliet Daniel
Meldem Martine 	Rezso Stéphane	Tschopp Jean
Melly Serge	Richard Claire 	van Singer Christian
Meyer Keller Roxanne 	Riesen Werner	Venizelos Vassilis
Miéville Laurent 	Rime Anne-Lise	Volet Pierre 
Miéville Michel	Rochat Fernandez Nicolas	Vuillemin Philippe
Mischler Maurice	Romanens Pierre-André	Vuilleumier Marc
Mojon Gérard	Romano-Malagriba Myriam	Wahlen Marion
Montangero Stéphane	Roulet-Grin Pierrette	Wüthrich Andreas
Mottier Pierre François	Rubattel Denis	Zünd Georges
Neumann Sarah	Ruch Daniel	Zwahlen Pierre